

N°1148

du
31 JUL
2018



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togoais d'Informations et d'Analyses

P4 A la 138ème réunion annuelle
du CA de l'ASECNA à Lomé
**Le Togo au sommet
de la sécurité
aérienne en Afrique,
Dokisime Gnama
Latta honoré**

P3

Sommet CEDEAO-CEEAC

La lutte contre l'insécurité, le maître-mot

P3 Situations administratives du personnel civil et militaire en évolution, au 31 mars

**La masse salariale ordonnancée monte
de 10% et 8%, l'effectif baisse de 2%**

P6 Pour sa toute première sortie sur le marché financier au 3ème trimestre

**Près de 49 milliards dans
les coffres du Trésor public**



Faure Gnassingbé et Ali Bongo à l'ouverture du
sommet conjoint CEDEAO-CEEAC à Lomé

P4 Déploiement du très haut débit sur le territoire national

**Avec le lancement de la 4G, Togo
Cellulaire affiche son leadership
sur la téléphonie mobile au Togo**

**Le Groupe Togocom envisage la 4G à 40% de la population en 2020*

P4 En réponse au mécanisme de décaissement édicté par la Banque mondiale

**Le CERSA revisite ses
procédures de passation
des marchés publics,
exercices 2018 et 2019**

Nécrologie

L'écrivain et ex-dissident russe Vladimir Voïnovitch est mort

L'auteur du roman "Les Aventures singulières du soldat Ivan Tchoukine" est mort samedi dernier à l'âge de 86 ans d'une crise cardiaque, ses livres ont été traduits dans plusieurs langues.



Le ministre de la Culture russe, Vladimir Medinski, a salué un "écrivain au grand talent, auteur de paroles de chansons appréciées, un homme à la position citoyenne responsable et active". "Son œuvre a toujours été une vision aiguisée de la réalité, habilement véhiculée par un langage vivant et fascinant", a-t-il ajouté saluant la contribution de Vladimir Voïnovitch au "renforcement de la liberté d'expression, au développement des principes d'égalité, de compréhension mutuelle et d'harmonie sociale" en Russie.

Né en 1932 à Stalinsk, au Tadjikistan soviétique, Vladimir Voïnovitch s'est d'abord fait connaître en tant qu'auteur satirique, avec notamment "Les Aventures singulières du soldat Ivan Tchoukine", un roman qui expose les absurdités du totalitarisme. Traduit en plusieurs langues, cet ouvrage lui a valu la notoriété. Publié pour la première fois en 1975 par Ymca-press, la maison d'édition de la dissidence à Paris, le livre a longtemps circulé dans les milieux de l'émigration mais aussi en URSS, sous le manteau.

Proche d'autres dissidents de l'époque, il est exclu de l'Union des écrivains soviétiques puis contraint

d'émigrer en Allemagne quelques années plus tard après avoir été déchu de sa nationalité.

Egalement auteur de textes de chansons, il retourne en Russie en 1993 après la dissolution de l'Union soviétique et poursuit son travail d'écrivain, souvent critique des nouvelles autorités russes.

Dans "Moscou 2042", un livre de fiction publié en 1987, il écrit que la Russie s'apprête à être dirigée par un officier du KGB, germanophone et ancien résident en Allemagne de l'Est. Sa prédiction se réalise le 31 décembre 1999. Vladimir Poutine, réélu en mars 2018, est un lieutenant-colonel du KGB qui fut en poste à Dresde dans les années 1980.

En 2002, il n'hésite pas à présenter un pamphlet s'attaquant au "mythe" du génie du prix Nobel de littérature et ex-dissident soviétique Alexandre Soljenitsyne, mort en 2008.

Numérique

Amazon engrange de plus en plus de profits

Si l'international reste un foyer de pertes pour le géant du e-commerce Amazon, ses investissements et ses partenariats stratégiques portent leurs fruits puisque le groupe affiche un chiffre d'affaire en très forte hausse et un bénéfice net record au 2e trimestre 2018.

Amazon a enregistré un bénéfice net record au deuxième trimestre avec 1,7 milliard d'euros, annonce

le groupe dans son communiqué sur ses résultats financiers trimestriels. Le géant du commerce en ligne maintient ainsi son rang de deuxième capitalisation boursière, après Apple, à Wall Street, alors que les champions des réseaux sociaux, Facebook et Twitter voient leur cours s'effondrer depuis 48... Lire la suite (1 430 caractères)

Cinéma

Djimitri à Sévagan

"Djimitri à Sévagan", est un long métrage du Togolais Alexandre Koffi Mond. Il a été projeté en avant-première ce samedi 28 juillet à Lomé. Produit par l'Association des Amis Artistes (3A) grâce au soutien financier du Fonds d'Aide à la Culture (FAC), le film pose avec humour le problème de violence faite aux enfants. Orphelin de père, Djimitri, 12 ans, rejoint son oncle à Sévagan, un village où il sera victime de maltraitance. Abandonnant les études c'est alors que Djimitri regagne la ville pour une formation professionnelle. Le film met en question l'un des problèmes sociétaux en Afrique. L'esclavage et la maltraitance des enfants orphelins ou abandonnés. Du nord au Sud, toutes les familles togolaises connaissent ce phénomène. Exploités, vendus ou mis en esclavage, le sujet est transversal de la littérature et du cinéma. "Ce film est une comédie togolaise qui pose avec l'humour et l'émotion, le problème

de violence faite aux enfants, dont les séquelles physiques, mentales et psychologiques sont susceptibles d'affecter gravement toute la vie des victimes", a expliqué l'auteur du film, Alexandre Mondé.

Réalisé grâce à un appui du Fonds d'Aide à la Culture (FAC) de l'Etat togolais, "Djimitri à Sévagan", est selon les conférenciers l'un des meilleurs films qui répond aux normes internationales produites en 2017 au Togo. Il pourrait être présenté aux festivals internationaux de cinéma pour faire connaître davantage la cinématographie togolaise.

"C'est une très grande surprise que nous réservons au public dans ce film, donc nous invitons tout le monde à faire le déplacement le 28 juillet 2018 à l'hôtel Eclat Oba à partir de 19 Heures pour soutenir l'émergence du cinéma togolais", a convié, Noviti ATCHINA, Président de l'Association des Amis Artistes, un des personnages principaux du film.



Soirée

DE LANCEMENT OFFICIEL DE LA MARQUE

Made in Togo

Une Identité Culturelle

En partenariat avec

10 Août 2018 à 19h00

Hôtel du 2 Février

AU PROGRAMME:

Dîner de gala, défilé de mode.

Guest Stars: Toofan, Singuila, Dibi dobo

PAF: 40.000F FCA

INFOLINE: (+228) 22 55 62 47 / 90 27 79 87

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145160201/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'UNION

Tirage: 2500 exemplaires

Sommet CEDEAO-CEEAC

La lutte contre l'insécurité, le maître-mot

Eric J.

Les relations de travail entre les deux Communautés, la CEDEAO et la CEEAC, se raffermissent depuis le Sommet Conjoint tenu le 25 juin 2013 à Yaoundé, République du Cameroun. C'est ce qui a rappelé le Président de la République togolaise Faure Gnassingbé dans son mot de bienvenue au Sommet Conjoint de Lomé ce lundi 30 juillet 2018. « Nos deux Communautés ont prouvé par le passé leur volonté de travailler ensemble comme en témoignent le Sommet Conjoint tenu le 25 juin 2013 à Yaoundé, République du Cameroun, sur la question de la sécurité et de la sûreté maritimes dans le Golfe de Guinée. Notre initiative a débouché sur ce qui est aujourd'hui connu comme le « Processus de Yaoundé » qui a doté nos deux Communautés Economiques Régionales d'une architecture effective de sécurité maritime, intercommunautaire et coordonnée par le Centre Inter-régional de Coordination basée à Yaoundé, au Cameroun », a remercié le Président en exercice de la conférence des Chefs d'Etat de la CEDEAO.

ALomé, il est question de paix, de sécurité, de stabilité et de lutte contre

« La menace sécuritaire transnationale dans notre espace nous commande d'agir de manière concertée et collective », a-t-il avancé.

Les conséquences de l'ensemble de ces menaces sont néfastes sur le développement de l'ensemble des pays des deux espaces. « Je pense singulièrement à la problématique de la gestion concertée des flux migratoires qui impactent clairement la sécurité de nos Etats, menaçant notre développement et pour laquelle une réflexion commune devrait être menée afin que des solutions pérennes soient trouvées » a affirmé le Président en exercice de la CEEAC, Ali Bongo Ondimba. Une directive prise en compte par les Chefs d'Etat et de Gouvernement qui, au cours de leurs travaux, ont examiné la situation sécuritaire générale en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale en notant les risques créés par la montée des défis sécuritaires, notamment en ce qui concerne le terrorisme, les trafics d'armes, d'êtres humains et de drogue, le blanchiment d'argent et la cybercriminalité.

Ainsi, pour parler à toutes ces difficultés sécuritaires, les deux entités ont retenu une panoplie d'actions et d'engagements contenues dans le communiqué final de leur sommet.

mouvoir la paix et la stabilité dans les deux régions à travers notamment la mise en place et le renforcement, aux niveaux national et régional, de mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide aux crises impliquant la société civile, les leaders d'opinion, les femmes, les jeunes et les acteurs étatiques. Ils condamnent les actes violents commis notamment dans le cadre des crises internes visant à déstabiliser les Etats et tendant à remettre en cause les frontières nationales. Les Chefs d'Etat s'engagent également à adopter, lors de leur prochain Sommet, un cadre régional portant convergence des principes constitutionnels au sein de la CEDEAO et de la CEEAC.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leur solidarité envers les autorités légitimes et le Peuple centrafricains et leur soutien à l'initiative pour la paix et la réconciliation dans le pays. Ils appellent l'Union Africaine à rechercher avec les Nations Unies les moyens de lever l'embargo sur les armes imposé au Gouvernement de la République centrafricaine.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement réaffirment leur attachement au respect partoutes les parties prenantes de l'Accord du 31 décembre

Situations administratives du personnel civil et militaire en évolution, au 31 mars

La masse salariale ordonnancée monte de 10% et 8%, l'effectif baisse de 2%

Late Pater

Au 31 mars 2018, le taux d'exécution des dépenses du budget général est de 18,60%, soit un montant de 245,19 milliards de francs Cfa contre des prévisions annuelles de 1 318,55 milliards de francs Cfa. Par rapport à la même période de l'année 2017, on constate une hausse de 68,87 milliards de francs Cfa, ce qui correspond à un taux de variation de 39,06%. Les dépenses du budget général sont constituées des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie. Les dépenses budgétaires de l'Etat comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital. Les dépenses ordinaires sont constituées des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des dépenses de transfert courant et des dépenses en atténuation de recettes alors que les dépenses en capital comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transfert en capital.

Sur une prévision de 925,54 milliards de francs Cfa, les dépenses budgétaires exécutées à fin mars 2018 s'élevaient à 140,24 milliards de francs Cfa, soit un taux de 15,15%. Elles enregistrent une hausse de 18,09% par rapport à l'exécution de la même période de l'année 2017 due essentiellement à une évolution peu significative des dépenses en atténuation de recettes. « Des mouvements de crédits peuvent modifier en cours d'exécution l'autorisation initiale donnée par le Parlement au moment du vote de la loi de finances. Ainsi, le budget est exécuté à partir des dotations finales qui correspondent aux prévisions de la loi de finances modifiées des mouvements de crédits intervenus après le vote. C'est sur cette base que sont calculés les taux d'exécution budgétaire », précise le rapport d'exécution du budget au premier trimestre. Et d'ajouter que toutes les dépenses sont autorisées à 84%.

Sur les grandes natures de dépenses, les dépenses de transfert ont connu la plus forte exécution avec un taux de 27,67%. Les dépenses engagées et mandatées se chiffrent respectivement à 248,82 milliards de francs Cfa et 245,19 milliards de francs Cfa contre une prévision de 1 318,54 milliards de francs Cfa, soit des taux de 18,87% et 18,60%. Ces dépenses mandatées sont prises en charge à hauteur de 238,01 milliards de francs Cfa, soit un taux de 18,05%.

Pour une prévision de 70,99 milliards de francs Cfa au titre des intérêts versés aux créanciers pour le paiement des charges liées aux emprunts, l'Etat a payé des intérêts et commissions à hauteur de 15,15 milliards de francs Cfa, soit un taux d'exécution de 23,24%. Les intérêts de la dette réglés à fin mars 2018 ont connu une baisse de 25,62%



Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des Finances

par rapport à leur niveau de la même période en 2017.

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement l'employeur et à qui il verse des émoluments, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements. Les dépenses de personnel comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales. Elles se composent de catégories à savoir le personnel civil, le personnel militaire et les dépenses communes. Pour le compte du premier trimestre 2018, l'ordonnancement des dépenses de personnel s'élevait à 44,44 milliards de francs Cfa, soit 21,78% des prévisions arrêtées à 204,03 milliards de francs Cfa. Comparé à l'année 2017 où cet ordonnancement s'établissait à 40,98 milliards de francs Cfa à la même période, il y a une variation à la hausse de 8,44%. Durant la même période susvisée, exceptées les dépenses communes de personnels dont le niveau d'exécution est très faible (0,67 milliard contre 0,59 milliard le 31 mars 2017), les ordonnancements de la masse salariale du personnel civil et militaire se sont accrus respectivement de 10% et 8% au premier trimestre 2018 par rapport à celui de 2017. Ces accroissements traduisent l'effet de la variation des salaires consécutive à l'évolution des situations administratives des bénéficiaires. L'effectif du personnel ayant émargé sur le budget général au cours du trimestre est passé de 49 183 agents le 31 décembre 2017 à 48 076 agents le 31 mars 2018, faisant apparaître une baisse de 2%. Cette variation à la baisse s'explique par la sortie de 1 164 agents contre l'entrée de 57 autres entre le 1er janvier et le 31 mars 2018.

Parallèlement, destinées au fonctionnement des services administratifs, les dépenses d'achat des biens et services ont été ordonnancées à 22,89 milliards de francs Cfa, équivalent à un taux de 20,51% par rapport aux prévisions de l'année estimées à 111,60 milliards de francs Cfa. Papporté à l'année 2017 ou niveau des dépenses se situait à 15,55 milliards de francs Cfa à la même période, il en résulte une variation à la hausse de 47,20%. Elle s'explique par la forte consommation, au cours du trimestre, des crédits affectés aux dépenses diverses. Quant aux dépenses de transfert correspondant aux sommes que l'Etat alloue à d'autres personnes (publiques ou privées) sans que celles-ci aient rendu effectivement des services économiques (transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et des bourses), elles sont ordonnancées à 34,82 milliards de francs Cfa, équivalent à 27,67% des prévisions annuelles fixées à 125,82 milliards de francs Cfa. A la même période en 2017, ces dépenses sont ordonnancées à hauteur de 37,80 milliards de francs Cfa.

Dans les investissements, le montant total ordonné sur les ressources internes s'élevait à 1,88 milliards de francs Cfa pour une prévision de 93,57 milliards de francs Cfa, soit un taux de 2,01%. Tandis que, sur les ressources externes provenant des emprunts projets, des dons projets et des dons programmés, les demandes de décaissement visées se chiffrent à 7,39 milliards de francs Cfa contre une prévision de 221,21 milliards de francs Cfa, soit un taux d'exécution de 3,34%. Les décaissements sur les dons projets s'élevaient à 4,21 milliards contre une prévision de 88,73 milliards, soit un taux d'exécution de 4,74% ; Les décaissements sur les emprunts projets s'élevaient à 3,18 milliards, soit un taux d'exécution de 2,40%. Enfin, le remboursement des amortissements de la dette publique (charges de trésorerie) s'élevait à 104,95 milliards de francs Cfa pour un montant prévisionnel de 393,00 milliards, soit un taux d'exécution de 26,70%.

Le tout entraîne, sur la base des recettes qui se chiffrent à 174,07 milliards de francs Cfa, un solde d'exécution négatif des comptes spéciaux du Trésor de 2,68 milliards de francs Cfa et un solde général d'exécution négatif de 73,80 milliards de francs Cfa.



Photo de famille du Sommet conjoint CEDEAO-CEEAC

le terrorisme et l'extrémisme violent. Le Président en exercice de la CEEAC, Ali Bongo Ondimba, dans son mot d'ouverture l'a souligné en ces termes : « Je souhaite que le sommet examine avec rigueur la question liée à la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans l'espace commun de la CEDEAO et de la CEEAC. » En effet, le continent africain est menacé dans tous ses compartiments par une insécurité notoire de tous genres nécessitant des actions coordonnées entre les Etats. « En effet, le partage de frontières terrestres et maritimes communes rend nos deux régions vulnérables aux nombreuses menaces sécuritaires et environnementales dans le Golfe de Guinée notamment la piraterie, le trafic de pétrole, la pêche illégale, non déclarée et non réglementée et le déversement de déchets toxiques dans la mer, etc. Nos deux régions subissent également d'autres activités illicites transfrontalières, notamment le trafic des armes, le trafic d'êtres humains, le trafic de drogue, le blanchiment d'argent », a relevé Faure Gnassingbé. Une thèse confortée par les propos du président gabo-

En outre :
- Les chefs d'Etat et de Gouvernement ont mis en exergue les importants acquis de la coopération déjà existant entre la CEDEAO et la CEEAC dans le domaine de la sécurité et de la sûreté maritimes, en particulier dans le cadre du Centre Inter-régional de Coordination (CIC) issu des décisions du Sommet Conjoint CEDEAO-CEEAC du 25 juin 2013 à Yaoundé, République du Cameroun.

- Afin de mieux faire face, ensemble, aux défis sécuritaires, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont souligné la nécessité d'une coopération plus renforcée et effective entre les deux Communautés.

- Dans cette perspective, les chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé d'avoir une vision partagée des menaces et une approche commune des solutions à y apporter. Ainsi, ils ont adopté la Déclaration de Lomé sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans les espaces de la CEDEAO et de la CEEAC.

- Autrui de la promotion de la paix et de la stabilité, les Chefs d'Etat et de Gouvernement s'engagent à coopérer pour prévenir les conflits, pro-

2016, seul cadre consensuel et inclusif pouvant permettre l'organisation d'élections transparentes et apaisées en République Démocratique du Congo. Ils saluent les efforts déployés par le Gouvernement dans la mise en oeuvre du processus électoral conformément au calendrier de la commission électorale nationale indépendante.

- Au titre de la Sécurité, les Chefs d'Etat et de Gouvernement s'engagent à renforcer leur coopération afin de lutter efficacement contre toutes les formes d'insécurité. A cet effet, ils instruisent le Président de la Commission de la CEDEAO et Secrétaire Général de la CEEAC à initier, dans les meilleurs délais, les négociations entre les Etats des deux régions en vue de conclure et de mettre en oeuvre des procédures d'entraide et de coopération judiciaire.

En particulier, un Accord de coopération en matière de police criminelle entre les Etats de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale devrait être signé par les Ministres désignés, avant la fin de l'année 2018.

- Fortement préoccupés par la multiplication et l'étendue des conflits violents entre éleveurs et agriculteurs

(suite à la page 6)

En réponse au mécanisme de décaissement édicté par la Banque mondiale Le CERSA revisite ses procédures de passation des marchés publics, exercices 2018 et 2019

Late Pater

Conformément au mécanisme de décaissement en vigueur pour les Centres d'excellence africains (CEA), le Centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé, au Togo, est tenu de faire réaliser, à chaque exercice budgétaire, un audit de la passation des marchés en temps opportun en vue de procéder au contrôle et au respect de la réglementation en matière de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics et délégués de service public. C'est donc en référence au décret n° 2009-277/PR du 11 novembre 2009 portant code des Marchés Publics et Délégations de Service Public et aux dispositions des documents de financement du projet que le gouvernement, à travers l'Université de Lomé, projette d'engager une consultation individuelle, avec comme objectif la revue à postériori des procédures de préparation, de passation et d'exécution des marchés publics, des avenants et marchés complémentaires conclus au titre des exercices 2018 et 2019 par le CERSA.

L'objectif principal de la mission est de s'assurer du respect des dispositions et procédures édictées

par le code des marchés publics et des directives de la Banque mondiale dans le cadre des marchés passés pour le compte des exercices budgétaires 2018 et 2019. De façon spécifique, il s'agira d'examiner les procédures de passation des marchés sur la base d'un échantillon représentatif de marchés exécutés choisis indépendamment par le consultant.

Au terme de ses prestations, le consultant devra émettre une opinion professionnelle sur : le niveau d'exécution des plans de passation de marché et la performance de la passation des marchés; le respect des procédures et des textes en vigueur; les cas de non-conformités; le traitement des recours gracieux et des recours contentieux; l'adéquation du niveau d'exécution physique avec le niveau effectif de décaissement; les situations d'attribution de marchés passés par attention directe; les situations d'attribution de marchés passés en-dessous des seuils de passation; la qualité du classement; le niveau de prise en compte des recommandations des audits précédents. La mission du consultant devrait démarrer en février 2019 et s'achever une année plus tard.

Il est rappelé que dans le cadre des Centres d'excellence africains

(CEA) initiés par la Banque mondiale pour combler les besoins de compétences et de connaissances en sciences et technologies en Afrique de l'Ouest et du Centre, le gouvernement du Togo a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), un financement pour la mise en œuvre des activités du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé. L'objectif du projet est de promouvoir l'excellence dans l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la recherche-développement et l'appui conseil et une valorisation des acquis dans la filière avicole.

Le CERSA permettra, d'après la Banque mondiale, de produire des diplômés qualifiés et des innovations permettant de répondre à des défis de développement régional spécifiques de la filière avicole. Pour ce faire, l'un des préalables consiste à mettre en place les infrastructures et les équipements pédagogiques modernes à travers des procédures de passation des marchés suivant le décret n° 2009-277/PR du 11 novembre 2009 portant code des marchés publics et délégation de service public et des directives de la Banque mondiale.

Déploiement du très haut débit sur le territoire national

Avec le lancement de la 4G, Togo Cellulaire affiche son leadership sur la téléphonie mobile au Togo

***Le Groupe Togocom envisage la 4G à 40% de la population en 2020**

Quelques semaines après l'octroi de la licence 4G par les autorités togolaises à Togocel, la société de téléphonie mobile a mis les bouchées doubles pour son opérationnalisation, plutôt que prévue. Il n'y a pas longtemps, les responsables de la société la promettaient vers la fin de l'année. Le lancement officiel s'est déroulé le vendredi dernier à Lomé à la grande satisfaction de tous.

Eric J.

Pianotant sur son portable android, Kodjo A. ne boude pas son plaisir de naviguer aisément et d'accéder au site internet de choix. « La vitesse de connexion n'apas d'égale pour le moment, 10 fois mieux que la 3G que nous utilisons jusqu'ici », confie-t-il avant de se plonger de nouveau dans son écran.

Le Directeur général du groupe Togocom n'en est pas moins fier, lui qui promettrait aux clients de Togo Cellulaire (Togocel) qu'ils allaient vivre une expérience unique sur le réseau leader. « Togocel investit dans l'avenir et dans l'économie numérique pour un rayonnement de notre pays dans le concert des nations. Elle va offrir de nouvelles possibilités aux start-up pour une productivité de services à forte valeur ajoutée », a-t-il dit lors de la cérémonie de lancement officiel de la 4G (4ème génération). Pour le moment, les clients de Lomé et de Kara et leurs environs, en sont les heureux élus. Ils peuvent de ce fait visualiser des vidéos en streaming, la télévision en ligne et pratiquer des jeux interactifs en réseau. De l'aisance du partage des photos et vidéos, de téléchargement de fichiers lourds, on n'en parle plus. Atcha-Deji Afifa a promis que les plus grandes villes du Togo seront couvertes dans les mois à venir.

A Togocel, on indique que l'internaute rentre désormais dans un nouveau domaine où la mobilité et la performance seront rapides. La 4G devra permettre aux entreprises notamment les banques, les assurances, et autres de multiplier leur performance et d'offrir de nouveaux produits à leurs clients. Le Directeur Général de Togocom a réitéré la dimension citoyenne de Togocel en promettant de la renforcer dans les années à venir notamment auprès des couches vulnérables du pays.

Que d'efforts en peu de temps

Le lancement officiel de la 4G était aussi une occasion de célébrer les 20 ans d'existence de Togocel. Le Directeur Commercial a saisi l'occasion pour rappeler le travail abattu depuis lors. A sa création en 1998, les services pour mettre à l'aise les clients se sont succédés à une vitesse sans pareille. Du Roaming qui faisait son apparition en 2002 à la 4G d'aujourd'hui, les utilisateurs du réseau leader ont pu apprécier les bienfaits de la GPRS, EDGE, de la 2G et tout récemment de la 3G. A ne pas oublier les différents offres, Libertis jeunes, Libertis classique, Libertis privilège et les différents bonus. Aujourd'hui, Togocel dispose de plus de 600 sites mobiles, 476 sites 2G et 3G.

La fintech est aussi rentrée en jeu

en 2016 avec le paiement mobile T-Money. Plus de 45 milliards ont transité par ce canal depuis sa mise en œuvre. A l'international, 300 opérateurs mobiles sont connectés avec Togocel rendant la vie plus facile à ceux des clients qui se déplacent régulièrement dans le monde entier.

Offrir la 4G à 40% de la population d'ici 2020

Pour la ministre chargée de l'économie numérique, son département est à l'avant-garde de l'ambition légitime, celle de mettre le progrès technologique au service du développement socio-économique du Togo afin d'en faire un hub de services et un centre d'innovation et de compétences digitales. La baisse

de notre pays», a laissé entendre Cina Lawson.

Poursuite de l'amélioration du service aux clients

Pour le moment, la majorité des clients dépendent encore de la 3G, faute de terminal adéquat pour recevoir la 4G ou du prix de l'acquisition de la puce 4G de Togocel. Les clients modestes jugent prohibitif le prix d'accès de 5000f cfa. Un effort à faire dans ce sens par Togocel si elle veut vraiment atteindre les 40% de la population togolaise utilisant la 4G en 2020. Même chose quant à la qualité du réseau qui perturbe les communications, les difficultés de connexion, tout ceci est à revoir.

Une récente sortie du Directeur Commercial AGOBAZAA Bawbady



Cina Lawson reçoit la reconnaissance de Togocel des mains du DG Atcha-Deji Afifa

des prix de communication, l'amélioration du débit et la disponibilité de l'internet haut débit à Lomé et dans toutes les villes du Togo sont quelques exemples palpables.

« Il m'est agréable dans ces circonstances solennelles, d'adresser mes vives félicitations au Directeur Général de Togocom ainsi qu'à tous ces collaborateurs qui ont œuvré pour la concrétisation de ce projet. L'effectivité de la 4G sur le territoire Togocel est une étape cruciale dans le déploiement du très haut débit au Togo et constitue une avancée technologique notable dans le pays à divers égards. Le premier bénéfice est de permettre au consommateur d'avoir accès aux nouveaux services grâce à l'internet haut débit », a déclaré Cina Lawson.

Il faut noter que dans la politique sectorielle du Togo, le pays a l'ambition de couvrir 40% de la population en 4G d'ici 2022. Une promesse qui sera tenue bien avant la date butoir si l'on en croit le DG de Togocom qui promet réalisé cet objectif d'ici 2020. Pour Cina Lawson, l'effectivité de la 4G ouvre des perspectives inédites en termes d'opportunité et qu'elle répond aux attentes des populations de notre pays en terme de connectivité et de qualité de service irréprochable. « Le reste persuadé que la promotion de l'usage des TIC demeure un axe stratégique et un véritable vecteur d'amélioration et de transformation

a permis de comprendre les raisons de ces griefs que portent les consommateurs. Les premiers responsables avancent l'argument de l'amélioration de la logistique et du matériel pour expliquer ces perturbations qui surviennent fréquemment depuis quelques semaines sur le réseau. « Il faut savoir que la transformation de notre groupe Togocom n'est pas seulement organisationnelle. Elle est aussi du côté des équipements pour augmenter les capacités afin de faciliter la vie de nos abonnés sur le réseau. Togocel fête sa 20ème année d'existence. Les usages ont changé et Togocel ne peut pas continuer à utiliser les mêmes équipements au niveau du cœur du réseau. Même l'internet 3G+ que nous offrons aujourd'hui nous pousse à faire beaucoup d'extension. Nous avons décidé d'introduire de grosses machines et c'est ce qui crée des perturbations. Les équipes techniques sont à pied d'œuvre pour rapidement intégrer ces nouveaux matériels pour offrir plus de capacités, de bandes passantes. Nous travaillons avec la fibre optique pour pouvoir répondre à ces demandes en termes de capacité », avait confié le Directeur Commercial de Togocel qui avait indiqué que le challenge de l'interconnexion de la fibre optique à tous les réseaux sera d'un atout considérable pour les consommateurs de l'intérieur du pays.

A la 138ème réunion annuelle du CA de l'ASECNA à Lomé

Le Togo au sommet de la sécurité aérienne en Afrique, Dokisime Gnama Latta honoré

Le mercredi 25 juillet à Lomé, en marge de la 138ème réunion annuelle du Conseil d'administration de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), son directeur Mohammed Moussa a décerné la plus haute distinction de l'Agence, "la médaille de l'aérodrome", à Dokisime Gnama Latta, Directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) du Togo et doyen des administrateurs de l'ASECNA pour son dévouement aux performances de la sécurité aérienne sur le continent.

"M. Latta a participé de manière effective à l'amélioration de l'ASECNA. Non seulement il a réussi à faire du Togo un modèle en terme de sécurité aérienne en Afrique - mais il a aussi contribué à assister les autres pays afin d'améliorer leurs performances", a indiqué Mohammed moussa, cité par le portail spécialisé NewsAéro.

Le colonel Dokisime Gnama Latta, qui bénéficie de la médaille de l'ASECNA au titre de l'année 2017, est qualifié à juste titre d'"artisan des performances exceptionnelles qui érigent aujourd'hui le Togo en modèle sur le continent". En effet, le pays se classe au deuxième rang, derrière l'Afrique du Sud - et devant le Ke-

nya - des pays africains en matière de conformité aux normes et recommandations internationales de la sécurité aérienne. Le Togo enregistre un taux de conformité de 86,6% sur la base de l'audit de sécurité USOAP effectué par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Pour le Colonel Gnama Latta, au-delà de sa modeste personne, c'est plutôt le Togo qui est honoré. "Ils ont reconnu le progrès du Togo, dont l'aéroport de Lomé est l'œuvre du Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, qui a une vision futuriste pour le développement du pays". Un engagement reconnu sur le continent, et qui a valu au Chef de l'Etat, la désignation de "Champion" du Marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA) par ses pairs, estimation officielle.

Juste derrière le Togo, c'est le Kenya qui vient de réaliser une progression considérable en se hissant au troisième rang des pays africains. Le pays a enregistré un taux de conformité de 78% au cours de l'audit de sécurité USOAP effectué du 2 juillet au 12 juillet par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). L'information a été donnée le lundi 23 juillet 2018 au cours d'un point de presse que



Colonel Gnama Latta, Directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) du Togo

présidait le secrétaire d'Etat aux transports, James Macharia.

Au cours de l'audit, l'OACI a procédé à l'évaluation de huit (08) éléments dits "cruciaux" que sont : la législation; les règlements d'exploitation; l'organisation de l'autorité nationale d'aviation civile; la qualification et la formation du personnel technique; les indications, guides et procédures techniques à l'endroit du personnel technique; les obligations en matière de délivrance de licences; les obligations de surveillance et la résolution des problèmes de sécurité.

En rappel, le 28 octobre prochain, Kenya Airways va inaugurer le premier vol direct entre Nairobi et l'Aéroport international JFK de New York.

Sommet CEDEAO-CEEAC

La lutte contre l'insécurité, le maître-mot

(suite de la page 3)

liés notamment aux effets négatifs du changement climatique, les Chefs d'Etat et de Gouvernement instruisent les ministres en charge de l'agriculture, de l'élevage et de la sécurité des deux régions à engager des consultations régulières, avec la participation des organisations d'agricul-

teurs et d'éleveurs, dans le but d'identifier les mesures pour prévenir et gérer pacifiquement ces conflits.

Les chefs d'Etat et de Gouvernement expriment leurs profondes préoccupations face à la situation d'instabilité qui prévaut en Libye et ses conséquences sur la situation sécuritaire des Etats membres de la

CEDEAO et de la CEEAC et en appellent à la Communauté internationale en vue d'une sortie de crise rapide dans ce pays avec une implication active des Etats de la région. A cet effet ils expriment leur soutien à la médiation africaine conduite par le Président de la République du Congo, S.E.M. Denis SASSOU-

NGUESSO

Par ailleurs, les Chefs d'Etat et de Gouvernement instruisent leurs ministres compétents à examiner les questions liées aux flux migratoires et aux changements climatiques dans l'espace commun et d'en faire rapport lors de leur prochain Sommet.

Au titre de la prévention et de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, les chefs d'Etat et de Gouvernement condamnent avec la plus grande fermeté les attaques perpétrées par les groupes terroristes contre les populations civiles, les forces de défense et de sécurité et les forces régionales et internationales. Ils condamnent également avec force les actions et le trafic illicite en tout genre des groupes terroristes et des bandes de mercenaires opérant dans le Sahel à partir du Sud Libyen.

Ils saluent l'engagement des pays membres de la Force Multinationale Mixte du Bassin du Lac Tchad et de la Force Conjointe du G5 Sahel dans la lutte contre le terrorisme. A cet effet, ils lancent un appel à tous les Etats membres des deux Communautés, dans un esprit de solidarité intercommunautaire, d'apporter un appui matériel, financier, technique et en renseignements aux forces armées des Etats engagés dans la lutte contre le terrorisme dans le Bassin du Lac Tchad et au Sahel. A cet effet, ils demandent au Conseil de sécurité des Nations Unies de placer la Force du G5 Sahel sous le chapitre 7 de la Charte des Nations Unies en vue de lui assurer un financement pérenne et multilatéral.

Par ailleurs, les Chefs d'Etat et de Gouvernement réaffirment leur détermination à prévenir et à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent à travers notamment l'implication des leaders religieux et communautaires, des femmes, des acteurs du système éducatif et autres groupes concernés de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de déradicalisation, de réinsertion, de réintégration et de réconciliation.

Ils encouragent les services de sécurité à échanger les informations et les renseignements pertinents et instruisent les Ministres en charge de la Sécurité des Etats membres de la CEDEAO et de la CEEAC, à faire parvenir, avant leur prochain Sommet, au Président de la Commission de la CEDEAO et au Secrétaire général de la CEEAC, des propositions sur les mécanismes et procédures idoines permettant le partage sécurisé de renseignements et d'information entre les Etats.

Ils s'engagent à renforcer mutuellement les capacités de leurs Forces de Défense et de Sécurité dans le domaine de la formation du personnel, des exercices conjoints, du renseignement et du respect des règles des droits de l'Homme et du droit international humanitaire.

Ils s'engagent, à mettre en œuvre des politiques publiques et des programmes de valorisation des régions affectées par les activités des groupes terroristes, notamment par la création de pôles moteurs de croissance et de développement, géné-

rateurs de revenus en faveur de la jeunesse. Ils s'engagent également à soutenir l'investissement public et privé dans tous les secteurs productifs pour une croissance inclusive afin de lutter contre la pauvreté.

Les chefs d'Etat et de Gouvernement décident de mettre en place un Comité Ministériel de Suivi de la mise en œuvre des décisions du présent Sommet Conjoint qui doit se réunir une fois l'an. Ils instruisent le Président de la Commission de la CEDEAO et le Secrétaire Général de la CEEAC de prendre les mesures nécessaires à cet effet pour traduire les engagements pris en actions concrètes.

Le Sommet Conjoint lance un appel aux Etats membres, à l'Union africaine, aux Nations Unies, aux partenaires bilatéraux et multilatéraux et à l'ensemble de la Communauté Internationale à apporter leur soutien à la mise en œuvre des décisions ainsi adoptées.

Les chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC décident de se réunir tous les deux (2) ans de manière alternative, dans l'une ou l'autre des deux Communautés, pour faire le point de la mise en œuvre des engagements contenus dans la Déclaration de Lomé adoptée lors du Sommet Conjoint. Toutefois, ils conviennent de se consacrer chaque année en marge du Sommet ordinaire de l'Union africaine de Janvier. Ils ont convenu de tenir leur prochain Sommet Conjoint en 2020 à N'jaména, République du Tchad.

Pour sa toute première sortie sur le marché financier au 3ème trimestre

Près de 49 milliards dans les coffres du Trésor public

Jean AFOLABI

A la recherche de 50 milliards de francs Cfa, pour le financement des actions publiques du gouvernement au titre du troisième trimestre 2018, le Trésor s'est retrouvé avec 51,040 milliards au terme au terme d'une cession simultanée d'Obligations assimilables de Trésor (OAT) boudée le vendredi 20 juillet. L'agence UMOA-Titres a finalement retenu 48,550 milliards pour le Trésor public du Togo, sur une période de 36 mois, au taux d'intérêt de 6,25%.

L'échéance est donc fixée au 23 juillet 2021. Le remboursement des Obligations se fera en totalité le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance (remboursement in fine). Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base d'un taux de 6,25% l'an dès la première année. Le prix marginal et le prix moyen pondéré sont fixés respectivement à 9 650,00 et 9 655,31.

Il y avait en tout quatorze (14) sou-

missions. Elles viennent pour l'essentiel du Togo pour 43,862 milliards et du Burkina Faso pour 4,687 milliards.

Suivant la publication du calendrier des émissions de titres publics dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), intervenue le vendredi 6 juillet dernier par l'Agence UMOA-Titres, il en ressort que le volume global prévisionnel des émissions, attendu pour le troisième trimestre de l'année en cours, s'élève à **916 milliards de FCFA**, qu'il est prévu de lever par voie d'adjudication. Ce programme est réparti comme suit : 438 milliards de Bons du Trésor ; et 478 milliards d'Obligations du Trésor.

Sur ce volume, le Trésor public du Togo envisage de lever un total de 130 milliards, dont 110 milliards en Obligations assimilables de Trésor (OAT). Dans les détails, Bons de Trésor de 20 milliards interviennent seulement le 28 septembre pour une maturité d'un an. Les Obligations sont prévues comme il suit : 50 milliards le

20 juillet pour des maturités de 3 ans et 5 ans ; 20 milliards le 17 août sur 3 ans ; et 20 milliards le 31 août sur 5 ans. En septembre, le Trésor public intervient seulement une fois, à savoir le 14 pour des Obligations de 20 milliards sur une période de 3 ans.

Sur l'ensemble de l'Union, ce sont les Trésors publics du Niger, du Bénin et du Burkina Faso qui arrivent en tête avec des prévisions respectives de 215 milliards (dont des OAT de 127,5 milliards), 200 milliards (dont des BAT de 102 milliards) et de 175 milliards (dont des OAT de 100 milliards). La Côte d'Ivoire prévoit de lever uniquement des BAT de 95 milliards, le Mali 90 milliards (dont des BAT de 50 milliards) et la petite Guinée-Bissau des Bons de 5 milliards et des Obligations de 6 milliards. Exception faite du Trésor public du Sénégal qui ne compte pas encore intervenir au cours de ce troisième trimestre.



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT PC-002/07/18

Le Corps de la Paix des Etats-Unis d'Amérique, établi au Togo depuis 1962, sollicite des offres de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour exécuter un marché de fournitures et de pose de matériels électriques, de travaux d'aménagement de génie civil, de peinture, de plomberie, de menuiserie et de lutte contre l'érosion dans son Centre de Formation à Pagala.

L'Appel d'Offres, ouvert à égalité de conditions à toutes les entreprises régulièrement installées ou ayant une représentation au Togo et disposant d'une expérience significative dans les domaines concernés, se décline en 8 (huit) lots à savoir :

Ref. #	DESCRIPTION	Ref #	DESCRIPTION
01	Lot Électricité de la source vers les bâtiments	05	Lot menuiserie bois
02	Lot Électricité : rénovation à l'intérieur de bâtiments	06	Lot plomberie
03	Lot peinture extérieure et intérieure	07	Lot carrelage
04	Lot maçonnerie	08	Lot lutte contre l'érosion

Toutes les offres doivent être déposées au plus tard le 13 août 2018 à 10h soit à l'adresse suivante :

Corps de la Paix :

48 Rues des Rossignols

BP 3194-Lomé - Tel 22-21-06-14

soit par email à : procurementTG@peacecorps.gov

Le dossier complet d'appel d'offres peut être accessible aux liens ci-après :

<https://www.peacecorps.gov/togo/contracts/>

<https://tg.usembassy.gov/embassy/jobs/contract-opportunities/>

Toutes les entreprises intéressées doivent marquer leur intérêt en envoyant un message à : procurementTG@peacecorps.gov en précisant les lots auxquels elles sont intéressées. Les réponses aux questions ainsi que les compléments d'information seront envoyés uniquement aux entreprises ayant confirmé leur intérêt par mail.

Toutes les entreprises intéressées sont convitées à une session d'information le vendredi 3 août 2018 au Corps de la paix de 9h30 à 10h00.

Une visite groupée du site aura lieu le 7 août 2018. Lieu de rencontre : Pagala-Gare devant le bureau de Poste à 12h 00.

Frais de vidange Source de dispute dans les cours communes

Etonam Sossou

Dans la plupart des cours communes, des disputes se déclenchent entre les bailleurs et leurs locataires chaque fois quand il s'agit de faire vider les puisards des toilettes. De la légalité à la légitimité, chacun cherche à s'affirmer de la plus intransigeante des manières. Pour les uns, c'est le bailleur qui doit s'occuper de cette tâche et pour les autres, ce sont les locataires qui ont l'obligation de «*gérer leur affaire*». Certains d'entre eux affichent leur point de vue et chacun va de ses arguments. «*Ceux qui remplissent les puisards doivent pouvoir les faire vider avant de déménager*», dit Kangni Bailkpo, propriétaire de quatre cours uniques où sont logés une trentaine de locataires. Dans ses cours, tout le monde cotise pour faire vider les puisards. Au regard de la vision mercantile des logements, personne ne peut louer «*une maison chambre-salon, à 150000 CFA, et suivre les locataires pour chaque fois vider les toilettes qu'ils remplissent* » ajoute-t-il. Le mieux dans les cours de monsieur Bailkpo, est que tous les locataires valident sa décision. Mais cette solution a ses inconvénients.

En effet, il arrive souvent que les locataires ne s'entendent pas sur le montant de la cotisation. Afat Pogo, étudiant à l'Université de Lomé, affirme qu'il est souvent «*difficile de se comprendre quand on observe la*



subjectivité qui existe dans le partage des frais de la vidange des toilettes. Il y a une famille de cinq personnes dans notre cours, quand il s'agit de se cotiser ce père de famille veut qu'on divise les frais par ménage au lieu de les diviser par tête, ce qui est plus judicieux.

«*Nous sommes prêts à vidanger nos toilettes* »

Par ailleurs dans certains cours, même si les locataires n'ont pas encore évoqué le problème, certains se disent prêts à contribuer pour faire vider les puisards à l'image de Joseph Attah pour qui c'est judicieux de faire vider les toilettes que l'on a trouvé vide et très profond et que nous avons contribué à remplir ».

Par contre, Ulbertine Anouka, ressortissante ivoirienne qui partage une maison avec deux autres locataires depuis qu'elle est entrée au Togo, il y a dix ans, pense, conformément à ce qui se fait dans son pays, que «*c'est le bailleur qui doit faire vider les toilettes en respect du contrat de bail établi par l'Etat* ».

Pour cette locataire, en Côte d'Ivoire, c'est le bailleur qui fait vider les toilettes. Selon elle, «*souvent on a même du mal à convaincre le bailleur de faire vider les toilettes à temps pour faciliter la vie de ceux qui y habitent*».

L'idéal voudrait que tout soit discuté avec les bailleurs avant d'intégrer les cours d'habitations communes pour que chacun soit situé au préalable sur ce qu'il attend comme charge.

Ces factures inattendues

Mais si les surplus de facture s'inventent au milieu des engagements préétablis, cela cause très souvent des «*dashes* » comme ce fut le cas de Sabine et son mari qui se sont retrouvés au mi-mois à payer une facture de vidange des toilettes «*que le bailleur lui-même a demandé de vider sans aviser les locataires que nous sommes et nous faire apporter la facture par ceux qui ont vidangé*».

Somme toute, c'est un problème qui étouffe très souvent la convivialité qui doit exister entre ces deux parties et entre les locataires eux-mêmes.

En attendant que l'Etat prenne ses responsabilités face à ce phénomène qui divise tant les citoyens, il est souhaitable que chacun de son côté se fasse une idée du bon vivre ensemble et du bon tuteur pour préserver l'héritage d'hospitalité partagé et l'esprit solidaire du Togo.

Pour un cursus dans le domaine aviaire et la lutte contre le chômage Le FAIEJ appuie la formation d'une quarantaine de jeunes

Le Centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé a entamé le 18 juillet la formation de près d'une quarantaine de jeunes garçons et de filles et ce durant six mois pour le compte du Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ). Troisième du genre après celle de 2016 et 2017, la formation a lieu à Kpomé, à environ 20 km au nord de Lomé, dans la préfecture de Zio. A cette occasion, préside le centre, il y a des phases alternées de théorie et de pratique sous forme de stages dans des exploitations avicoles. La formation proprement dite porte sur cinq modules : la conduite des exploitations avicoles ; les techniques d'alimentation et de rationnement ; le contrôle et le traitement des maladies aviaires ; la production des poussins d'un jour ; la gestion des exploita-



Une vue de groupe des apprenants

tions avicoles et l'élaboration d'un plan d'affaire.

Cette formation permet à ces jeunes d'acquiescer entre autres, des connaissances et compétences en techniques d'élevage, les soins vétérinaires, la formulation de l'aliment, la qualité des poussins d'un jour. Les apprenants sont également entretenus sur des notions telles que la gestion des ressources humaines, la gestion économique et financière des exploitations avicoles, les débouchés et les coûts de commercialisation. La rédaction du plan d'affaires ouvre la porte à un éventuel financement de la part du FAIEJ, assure-t-on. Ce partenariat entre le FAIEJ et le CERSA, affirme ce dernier, vise à assurer à ces jeunes une qualification métier en vue d'une meilleure insertion socio-professionnelle pour combattre le chômage et la pauvreté.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°500 DE LOTO KADOO DU 20 Juillet 2018

La LONATO a procédé vendredi au 501^e tirage de LOTO KADOO.

Lors du précédent tirage de LOTOKADOO, c'est à LOVE et à ATAKPAME que des gagnants de gros lots ont été dénombrés.

Ainsi, à capitale, nous avons enregistré un lot de 2.000.000F CFA et un gros lot de 3.000.000F CFA, gagnés sur les points de vente 60002 et 60100.

A ATAKPAME, la chance a souri à un parieur qui a remporté la somme de 1.250.000F CFA, auprès de l'opérateur 20039.

Dans les autres villes du pays ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont été dénombrés.

La remise des lots se fera à LOVE au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !**

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°501 de LOTO KADOO du 27 Juillet 2018

Numéro de base					Numéros bonus	
75	39	42	47	65	31	56

LOTO Sam

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°056 DE LOTO Sam du 21 Juillet 2018

Le tirage N°057 du LOTO Sama eu lieu samedi.

Conformément, aux règles du LOTOSAM, ce dernier samedi du mois, un numéro bonus Sama été offert aux parieurs.

Lors du précédent tirage de LOTO Sam, c'est exclusivement à LOVE que la LONATO, a enregistré des gagnants de gros lots.

En effet, deux lots de 1.000.000F CFA ont été répertoriés opérateurs 60500 et 70729 basés à Lomé.

Dans les autres villes du pays, ce sont des gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

Samedi précédent, de nombreux gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de montant inférieur à 1.000.000F CFA ont été enregistrés dans toutes les villes du pays.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°057 de LOTO SAM du 28 Juillet 2018

Numéro de base					Numéro bonus
17	34	04	37	06	47

Caisse Nationale de Sécurité Sociale - CNSS

N°1293912/CNSS/DG/DRI-DIGC

Communiqué

Dans le cadre de l'amélioration des prestations rendues aux partenaires, la Direction Générale de la CNSS tient à rappeler à tous que les documents qu'elle met à leur disposition ainsi que les services d'information, de conseil, de contrôle, etc. qu'elle leur rend, sont totalement gratuits aussi bien au Togo qu'à l'extérieur.

Toute personne qui, prétendant agir pour le compte de la CNSS et réclament une contrepartie financière, matérielle ou de toute autre nature, agirait en toute illégalité.

En outre, la Direction Générale rappelle que le paiement des cotisations sociales se fait exclusivement par virement bancaire, par chèque ou par versement en banque.

Les versements en espèces à nos guichets ou entre les mains des agents de la CNSS sont strictement interdits.

La CNSS compte sur la bonne compréhension et la collaboration de tous pour une meilleure qualité de ses services.

LA CNSS, C'EST UN POUR TOUS, TOUS POUR UN !

Fait à Lomé, le 19 JUILLET 2018

Le Directeur Général

Ingrid AWAWE

République Togolaise
 Direction Générale de la Sécurité Sociale
 1293912/CNSS/DG/DRI-DIGC
 Lomé - TOGO
 Téléphone : (228) 22 22 22 22
 Fax : (228) 22 22 22 22
 Email : dg@cnss.tg
 Site Web : www.cnss.tg
 CNSS - Caisse Nationale de Sécurité Sociale



#104#

METTEZ-VOUS À L'AISE AVEC LE NOUVEAU FORFAIT DÉCOUVERTE

T-DATA

50 F

📶 10 Mo

📅 1 JOUR

POUR DÉBUTER SUR INTERNET À PETIT PRIX !



LE MEILLEUR RÉSEAU DATA ET LES APPELS LES MOINS CHERS AU TOGO !



RESTEZ CONNECTÉS AVEC LES NOUVEAUX FORFAITS DATA

TOGOCEL

#104#

T-DATA

Prix TTC	^{NOUVEAU} 50 F	200 F	350 F	600 F	1 500 F	5 000 F	10 000 F	15 000 F	30 000 F
📶	10 Mo	50 Mo	100 Mo	250 Mo	600 Mo	1,7 Go	3,5 Go	5,5 Go	11 Go
📅	01 JOUR	01 JOUR	01 JOUR	03 JOURS	07 JOURS	30 JOURS	30 JOURS	30 JOURS	90 JOURS



LE MEILLEUR RÉSEAU DATA ET LES APPELS LES MOINS CHERS AU TOGO !

